



negociation ou menace

Par **liz95**, le **21/03/2019** à **17:04**

Bonjour,

Mon employeur ma ouvert la voie a une negociation, je lui ai demander une petite somme en echange de ne pas le poursuivre aux prud hommes (pour tentative de licenciement abusive de femme enceinte et ensuite elle a accepe ma demande de rupture conventionnelle mais elle l'a anti daté et me la fait signe a l'hopital durant la mort in utero de mon bebe).

Et aujourd'hui 2 ans plus tard il porte plainte pour menace de delit sur les personnes sous condition de mene une action.

pouvez vous me dire svp si c'est une negociation ou bien une menace?

merci d'avance